

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Il y a des factieux en France et ce sont les communistes. Il sera bientôt temps de soumettre aux lois contre les factieux, ceux-là même qui les ont faites !

Ne croyez pas que le parti communiste, le parti de la guerre, ait renoncé à son idéal sanglant, à son but de ruine et de massacre. Battu à la Chambre, il cherche à prendre sa revanche. Il fait appel à la Rue contre le Gouvernement, à l'Émeute contre le Parlement. Il vise à triompher de la loi par la violence !

L'affaire Companys lui en a fourni l'occasion. Si celle-là lui avait manqué, il en aurait pris une autre... Voici cette affaire.

M. Companys est le président de la Généralité de Barcelone, qui est la succursale de Moscou ! Les communistes avaient décidé qu'il viendrait à Paris présider un meeting où la France serait sommée de courir en Espagne au secours des gouvernements, c'est-à-dire d'entrer en guerre contre ceux qui soutiennent Franco, à savoir l'Italie et l'Allemagne... Probablement mobilisé par Staline, M. Companys jugea inutile de demander la permission de notre Gouvernement, lequel est encore un gouvernement français ayant seul autorité sur le territoire national. M. Companys va peut-être un peu vite. L'obéissance aux ordres de Moscou imposée aux Catalans n'est pas encore acceptée par les Français. Et notre Gouvernement le fit « prier » de vouloir bien rester chez lui.

Tel est l'incident qui a servi de prétexte aux moscouitaires de Paris pour convier leurs troupes à manifester contre la politique étrangère suivie par le ministre Léon Blum.

Ah ! mes enfants, de quelle manière celui-ci a pu être traité au cours de cette réunion, il serait difficile de vous en donner une idée !... Au début de la séance, ouverte sous une tempête de huées à l'adresse du président du conseil, le « speaker » tint à protester « contre l'outrage fait à Companys « traité comme un in- « terdit de séjour, comme Mussoli- « ni n'aurait pas traité un représen- « tant de l'Abysinie ».

Ayant ainsi placé M. Léon Blum bien au-dessous de Mussolini, ce qui est le pire des outrages, l'assemblée décida d'envoyer au chef espagnol un télégramme « méprisant la vile ac- « tion dont Companys a été victime « me ». Puis le même speaker, en conclusion de son allocution acclamée, exhorta « la classe ouvrière « française à passer à l'action direc- « te et à la révolution mondiale li- « bératrice ».

Vinrent ensuite les discours dont cet aimable début vous donne le ton. Le tout s'acheva naturellement par un ordre du jour réclamant la levée immédiate de l'interdiction et la rupture non moins immédiate du pacte de non intervention... M. Léon Blum et M. Yvon Delbos ont prévenus les communistes que ce serait la guerre sans délai... Raison de plus puisque c'est précisément ce qu'ils veulent !

Il y a tout de même quelques observations à faire autour de ce conflit entre le gouvernement légal et la Rue sur un sujet qui met en cause la sécurité du pays et la paix.

Le parti communiste a le gros de ses forces concentré dans cette banlieue parisienne, frange bourgeoise de la grande cité, où, comme l'écrit Baudelaire, « l'humanité grouille en ferments orageux ». Il lui est facile d'y organiser des manifestations avec la tourbe innombrable des étrangers, expulsés, épaves rejetées de partout, « impures de toutes nations » qui décuplent le noyau central des manifestants français et qui forment ces grandes vagues humaines dont l'écumée déferle sur les chaussées et les trottoirs... C'est avec l'aide de ces gens, qui n'ont pas acquis chez nous les droits qu'ils ont perdus chez eux, mais dont les hurlements nous sont présentés comme la voix du peuple français ; c'est avec ces individus, qu'ils massacraient à la mitrailleuse s'ils avaient le pouvoir, que les communistes font ce qu'ils appellent des « démonstrations de masses ».

Grâce à ces quelques milliers de manifestants, hurlant à la mort, ils jouent cette comédie qui consiste à les présenter comme exprimant la volonté du peuple français !

Eh ! bien, ce n'est pas vrai. Le peuple français est réparti sur toute l'étendue du territoire et il veut exactement le contraire de ce que réclament les hommes de Moscou. S'il ne fait pas de manifestations violentes dans la rue, il n'en est pas moins résolu dans son cœur à ne pas se laisser manœuvrer par les sous-officiers du tsar soviétique. Les Français ne veulent pas intervenir en Espagne. Les Français ne veulent pas de guerre ! Pas de guerre pour le « Fronte populaire » ! Pas de guerre pour le compte des dictateurs russes qui enverraient nos soldats à la mort, mais qui garderaient les leurs à l'abri... Et c'est cette unanime volonté populaire qu'à l'appel du Gouvernement la Chambre a exprimée en se prononçant contre toute ingérence dans les affaires d'Espagne.

Et quand les communistes organisent des troubles et s'efforcent de soulever des émeutes contre une politique légalement décidée par les représentants réguliers du pays, que font-ils ?

Ils font, ni plus ni moins, figure de factieux. Oui, il y a des factieux en France et ce sont les communistes ! C'est eux qui se rendent coupables d'attentats aux libertés démocratiques et de menées contre la sûreté de l'État.

Je crois bien qu'à la demande même des communistes on a voté des lois contre les organisations factieuses. Il sera bientôt temps de soumettre à ces lois ceux-là même qui les ont faites.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Anecdotes

Lord Asquith and Oxford l'avait prouvé en 1926 :

« Le prince de Galles sera le souverain le plus démocrate du monde. »

Il y a sept à huit ans, le prince avait voulu descendre dans les mines de Cardiff. Ayant revêtu la traditionnelle tenue des mineurs, il prit une pioche et, pendant une demi-heure, dans la galerie profonde, il voulut travailler avec les ouvriers. Il remonta à la surface avec l'équipe descendante à qui il offrit un solide casse-croûte. Il allait prendre congé lorsqu'un vieux mineur s'approcha de lui et, à la fois décidé et timide :

« Je suis vieux, Monseigneur, et le travail de la mine use vite. Je voudrais bien ne pas mourir avant d'avoir marié ma fille. »

Le prince ne broncha pas, interrogea : « Alice a vingt ans, elle est laborieuse, instruite et jolte. Tenez, si Votre Altesse veut voir... »

« Mes compliments, fit le prince. Et que puis-je faire pour vous ? »

« Vous devez bien avoir, dans vos connaissances, un brave garçon qui serait heureux avec une belle fille saine, vaillante, sérieuse et avenante. Mariez-les, Monseigneur. »

« Je ferai de mon mieux, promit le prince de Galles. »

Et en effet, trois mois après, Alice épousa un petit commerçant du pays de Galles qui est aujourd'hui, grâce à la protection princière, à la tête d'une maison d'exportation très importante.

Le vieux mineur n'est d'ailleurs pas mort et, quoiqu'il vote rouge, il ne saurait pas lui parler avec dédain de la famille royale !

Le roi Édouard VIII avait également une grande amie en France : une fermière du Pas-de-Calais chez qui il séjourna plusieurs semaines pendant la guerre et qu'il manque rarement d'aller voir lorsqu'il vient en France : Mme Méquignon. Il parait que Mme Méquignon réussit incomparablement les tartines beurrées et que son café au lait est un merveille ! De temps à autre, jusqu'en 1935, une puissante voiture s'arrêtait devant la maison de la brave femme, un homme encore jeune en sautail, pénétrait dans la ferme.

« Avez-vous encore du beurre, Madame Méquignon, s'écriait-il, et du café au lait ? Je meurs de faim ! »

C'était le prince de Galles qui venait dire bonjour à sa vieille amie.

Informations

Au Sénat

Dans sa séance de mardi après-midi, le Sénat a discuté le projet de loi portant modification des textes du code civil relatif à la capacité de la femme mariée et aux régimes matrimoniaux.

M. Pernolet voudrait ajouter à l'article 213 du Code civil une phrase « affirmant que le mari est le chef de la famille ». Il voudrait, également, faire préciser les conditions dans lesquelles la femme pourra exercer une profession. M. Lefas critique le projet, qui, dit-il, risque de détendre le lien conjugal et de diminuer l'autorité du chef de famille. L'article 213 est voté avec l'amendement de M. Pernolet et les divers articles du projet sont adoptés.

Le Sénat adopte le projet permettant l'octroi de délais aux commerçants, industriels et salariés.

A la Chambre

La Chambre, dans la séance du matin, reprend la discussion du projet de loi sur la presse dont l'article 1^{er} relatif au contrôle des ressources financières des journaux a été voté vendredi. L'article 2 et dernier du projet édicte des mesures destinées à réprimer la calomnie, la diffamation et les fausses nouvelles.

M. Lussy développe un amendement à introduire, après l'article 1^{er}, un article abrogeant les lois de 1893 et 1894 destinées à combattre les menées anarchistes et la propagande par le fait. L'amendement est renvoyé à la commission. Sur l'article 2, M. Marin soutient un amendement tendant à ce qu'aucune affiche, aucun tract ne pourront être envoyés ou apposés s'ils ne mentionnent pas le nom des auteurs responsables. L'amendement est repoussé par 372 voix contre 220. M. Dignac soutient un amendement demandant la suppression du texte proposé pour l'article 27 de la loi de 1881, relatif aux fausses nouvelles. M. de Monzie demande, également, la suppression du texte de la commission. Il estime que la mesure proposée risque d'être inefficace. « Il y a, dit-il, 3 conditions indispensables pour l'application du texte : la fausse nouvelle, le danger de cette fausse nouvelle, et la connaissance de cause. Je préfère, dit-il, l'expression « mauvaise foi ». M. Blum combat les amendements qui sont repoussés par 337 voix contre 261.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre continue la discussion du projet de loi sur la presse. M. Parmentier, sur l'article 27 propose un amendement tendant à ce que les mots « mauvaise foi » soient ajoutés à ceux « en connaissance de cause ». L'amendement et l'article 27 sont adoptés.

Dans la séance de nuit, la Chambre adopte par 359 voix contre 193 le projet de loi.

Pour la défense nationale

Dans ses séances des 7 septembre et 27 octobre derniers, le Conseil des ministres a autorisé les ministres de la guerre et de l'air à engager, en plus des crédits prévus au budget en cours, des dépenses s'élevant au total à un milliard 750 millions pour les besoins de la défense nationale.

Un projet de loi vient d'être déposé pour approuver cette initiative gouvernementale.

A la Commission des Finances

La commission des finances de la Chambre a terminé lundi soir l'étude qu'elle poursuivait depuis le 23 octobre du budget de 1937. Le rapport général pourra être distribué jeudi matin, aux députés pour l'ouverture de la discussion générale.

La séance de lundi après-midi de la commission a été surtout consacrée à la discussion d'une lettre rectificative du ministre des finances contenant de nouvelles dispositions additionnelles à la loi de finances et des majorations de crédits nécessaires par l'intervention de la loi monétaire pour un total qui se chiffre à 148 millions environ.

Aucune modification n'a été apportée à la commission aux propositions du gouvernement, afin de ne pas retarder la rédaction du rapport.

En Espagne

Dans les Asturies, les combats ont repris avec vigueur. Dans le secteur d'Oviédo, au cours d'un violent engagement, les meneurs ont été battus, laissant sur le terrain 238 morts et 416 blessés. En outre, ils ont perdu 789 fusils, 25 mitrailleuses et 15 caisses de munitions.

Nouveau plan de Franco

Le « Berliner Tageblatt » donne quelques détails sur un nouveau plan du général Franco.

Celui-ci abandonnerait l'attaque de front de Madrid, condamnée d'avance à l'échec, en présence des positions extrêmement fortes des défenseurs. Le général Franco regrouperait ses forces, les renforcerait et ferait sa jonction avec l'armée du général Mola. Il estime que le général Franco avait

devant Madrid 80.000 hommes dont 18.000 ont été tués ou blessés, mais Franco pourrait recruter 70.000 hommes de renfort, sans parler des réserves marocaines.

En Suisse

Un arrêté interdit à tous les fonctionnaires employés et ouvriers de l'administration cantonale, d'appartenir au parti communiste ou de participer à une organisation communiste ou affiliée à un parti communiste.

EN PEU DE MOTS...

— L'avion affecté au service de l'ambassade de France entre Madrid et Toulouse a été abattu mardi à 13 heures à une centaine de kilomètres de Madrid. Le docteur Enny, de la Croix-Rouge, a reçu une balle dans la cuisse ; M. Chateau, de l'Agence Havas a une jambe fracturée et M. Delapré, envoyé de « Paris-Soir » est blessé d'une balle au bras.

— A la suite d'inondations à Adana (Turquie), 150 personnes ont été noyées, 1.100 maisons se sont écroulées et 700 menacent ruine. 50.000 personnes sont sans abri.

— Le « Populaire » a été condamné pour diffamation, par défaut, à 5.000 fr. de dommages-intérêts par le tribunal correctionnel de Montbéliard. Il avait accusé deux industriels de Montbéliard, Croix de feu notoire, de s'armer en prévision « d'un coup de chien ».

— Le Führer-Chancelier a assisté, mardi matin, au lancement du nouveau cuirassé de la série de 26.000 tonnes qui a reçu le nom de « Gneisenau ». Pendant le lancement, le bâtiment a glissé et est allé heurter le mur opposé du bassin qui s'est écroulé sur une longueur de plusieurs mètres.

NOS ÉCHOS

Étiquette.

Les débats de la Chambre anglaise sont réglés par une étiquette sévère et spéciale avec laquelle on ne transige pas.

Sir Austen Chamberlain en a fait l'expérience la semaine dernière. Désirant poser une question au gouvernement, il se leva, se saisit de son « gibus », suivant la règle, et commença :

« Puis-je déclarer... Mais il n'alla pas plus avant. Un tonnerre de « non » l'interrompit.

Sir Austen, un moment interloqué, se rendit compte de sa bévue. Il reprit : « Le premier ministre sait-il... »

Car les membres de la Chambre des Communes, y compris le président de l'Assemblée, n'ont pas le droit de faire des « déclarations ». Les « déclarations » sont réservées aux seuls membres du cabinet. Les députés, eux, n'ont que le droit de questionner.

L'an neuf.

On commence à distribuer un peu partout ces petits calendriers qui salueront l'an neuf. Et l'on songe déjà aux vacances prochaines... Mais l'année 1937 ne semble pas l'année des amateurs de congé. Le 14 juillet est un mercredi, la Toussaint un lundi, l'Armistice un jeudi, Noël un samedi. Aucun de ces « ponts » dont certains se réjouissent comme d'une aubaine inespérée, rompant la monotonie des semaines et des mois.

Et Pâques qui tombe assez tôt cette année, le 28 mars exactement, n'offrirait encore que des jours bien courts, un soleil avaro et des arbres dépouillés aux Parisiens avides de grand air et de renouveau.

La bonne précaution.

Jacob fait visiter à Samuel son nouvel hôtel :

« J'ai eu beaucoup de mal, confesse-t-il, pour l'assurer. Tu sais, peut-être, que j'ai été incendié plusieurs fois ? Aussi, comme tu vois, j'ai dû faire placer des extincteurs partout... »

Samuel, intéressé, montrant du doigt un des innombrables extincteurs : « Et, qu'est-ce qu'il y a là-dedans ? »

Alors, Jacob, confidentiel. « Du pétrole !... »

Enfant soigneux.

Un jeune campagnard, en se présentant un matin à la classe, fut interpellé par l'institutrice :

« Michel, vous étiez singulièrement distrait en vous levant, ce matin, vous avez mis vos bas à l'envers ? »

« Je l'ai fait exprès, répondit Michel d'un air entendu ; c'est parce qu'il y avait des trous de l'autre côté. »

Noblesse.

On sait que le nouvel évêque académicien, Mgr Grégoire, de Mans, appartient à l'une des plus nobles familles de France. Quelqu'un lui demandait, un jour, s'il n'avait jamais songé à écrire l'histoire des siens. Il répondit : « Je n'ai que trop tendance à commettre le péché d'orgueil ! »

LECTURES ET IMPRESSIONS

REGARDS INTÉRIEURS (1)

M. Marcel Braunschvig, docteur ès lettres, fit ses débuts de professeur à Cahors, dans notre vieux lycée Gambetta. Il vient, je crois, de quitter, pour prendre un repos bien gagné, la chaire de Première qu'il a longuement et brillamment tenue à Louis-le-Grand. Associée à une curiosité toujours en éveil, sa puissante activité ne pouvait se cantonner dans l'enseignement en vase clos d'une classe, aussi importante fût-elle. Il publia, avec un vif succès, plusieurs études sur la littérature française des origines à nos jours, des recueils de poèmes et de récits et de nombreux essais sur des sujets divers.

J'ai parlé ici-même de l'enquête qu'il mena en 1930-1931 sur le développement et les premiers résultats des expériences pratiquées de l'autre côté de l'Atlantique-nord.

La Vie américaine et ses leçons, ce beau livre aux conclusions toujours actuelles, imprimé et présenté excellentement par la maison Coueslant, parut chez Armand Colin. Pour la même librairie, le même imprimeur cadurcien a pareillement composé le nouveau volume publié ces jours-ci par M. Braunschvig sous le titre de Regards intérieurs... Observations et méditations d'une vie.

Au début de sa préface, l'auteur définit son dessein en ces termes : « L'ouvrage que voici est comme une gerbe de pensées — diverses de matière, de forme et d'étendue — toutes écloses au fil des jours, selon que le hasard « des rencontres humaines et le jeu im- « prévu des événements ont fourni ma- « tière à mon observation ou à ma réflexion « de point de départ à ma méditation... »

C'est donc « un voyage à travers le monde des âmes » que M. Braunschvig nous propose d'accomplir à sa suite. Et, tout de suite, il nous montre, par une série d'exemples, la variété, l'attrait et l'utilité d'une telle exploration.

Fions-nous à lui ! Le psychologue qu'il est a formulé ses notations satiriques et ses recommandations morales avec une précision, une verve, une élégance telles, il les a réparties en une succession de chapitres si commodément ordonnés que la lecture de ce recueil s'avère captivante autant que profitable. Souvent amusés et railleurs, ces regards sont clairs et profonds.

Voici, relevées çà et là dans les diverses parties du livre, quelques-unes des vues intérieures extériorisées à notre bénéfice par M. Braunschvig :

« En général, nous connaissons les autres âmes moins par ce qu'elles consentent à nous révéler d'elles-mêmes dans leurs trop courts instants de sincérité, que par ce que nous surprenons et devinons à leur insu dans les minutes où se relâche leur surveillance personnelle. »

« Celui qui n'a pas de vie intérieure ne peut supporter la solitude, où il sent le vide de son âme. Celui dont la vie intérieure est intense se suffit toujours à lui-même ; c'est en société que parfois il s'ennuie. »

« Comme l'eau suit docilement toutes les pentes du terrain, un être faible prend toujours dans la vie les routes descendantes. »

« On regrette parfois d'avoir ri, jamais d'avoir pleuré. »

« La santé, c'est le silence des organes. La douleur physique, c'est le signal d'alarme que le corps fait entendre à l'esprit. »

« Chez la plupart des parvenus de la richesse on observe un étrange mélange d'ostentation et de ladrerie. »

« L'argent sans les loisirs ne vaut guère mieux que les loisirs sans argent. »

« Quand ils sont petits, nos enfants nous occupent sans nous préoccuper ; quand ils sont grands ils nous préoccupent sans nous occuper. »

« Dans la lente évolution des âmes »

« Envoyez argent ou vais crever. » Et le bienfaiteur habituel de télégraphier à son tour : « Crevez ! »

enfantines tel défaut est souvent le début fatonnant et maladroit d'une qualité qui se cherche et bientôt s'affirmera, telle qualité le premier aspect aimable et trompeur d'un défaut qui plus tard montrera sa face laide et repoussante... « Sénèque avait raison : la mort n'est pas devant nous mais derrière nous ; car, si vivre c'est consommer le temps qui nous est donné, notre vie se compose d'une suite de morts partielles. »

« Vive l'indépendance, qui ne rapporte rien... que l'intime satisfaction d'avoir gardé intacte sa personnalité ! »

« D'individu à nation, le patriotisme est abnégation sublime ; de nation à nation, il est égoïsme féroce. »

« Le snobisme est un hommage à l'art, tout comme l'ypocrisie est « un hommage à la vertu ».

Les pensées ci-dessus perdent nécessairement à se présenter en désordre, détachées de leur contexte, je m'en rends compte et m'excuse d'avoir osé dénouer la gerbe et en présenter éparées quelques-unes des fleurs. En prenant seulement de brefs aphorismes afin d'en montrer un plus grand nombre, j'ai encore trahi le livre.

Il contient, en effet, à côté de préceptes ramassés, de plus amples observations, véritables leçons morales tantôt sévères et tantôt souriantes, limpides et sincères miroirs dans lesquels l'homme peut contempler sa vraie figure, apprendre aussi par quels soins ce visage, débarrassé de ses tics, de ses grimaces et de ses rides parvient à sa première beauté et à la conserver.

Chaque stade de l'existence humaine fournit au moraliste — mes citations l'ont fait apparaître — matière à une série de remarques séparées. Celles qui s'appliquent à l'enfance sont nombreuses, pénétrantes et savoureuses entre toutes. Comment pourrait-il en être autrement ? M. Marcel Braunschvig témoigne d'une ardente dilection pour le jeune âge. Il a précédemment composé quatre ouvrages à son sujet et à son profit, dont le délicieux Journal d'un père et d'une mère paru chez Hachette à la veille de la guerre.

Un autre chapitre des Regards intérieurs est consacré à la Psychologie de la Petite Ville. M. Braunschvig en a pris, je le sais, les éléments, dans les souvenirs restés vivants de son séjour à Cahors. Ce portrait bienveillant de notre cité et de ses parcelles débute ainsi : « Comme l'existence est facile dans la « petite ville, grâce à sa petitesse mé- « me ! Tout y est à proximité ; une vie « entière s'y déroule dans un cercle très « étroit. De là sans doute une existence « un peu limitée et monotone. Mais un « charme s'attache à la monotonie : la « rencontre journalière des mêmes ob- « jets, la répétition quotidienne des mê- « mes actes chassent de notre âme l'in- « quiétude et nous donnent un senti- « ment de sécurité reposante... »

Il est enfin un passage du livre qui évoque pour moi le souvenir de jours récents dans cette phrase du chapitre intitulé « la Vieillesse et la Mort » : « C'est surtout en visitant en Grèce les « nombreux champs de ruines fouillées « par les archéologues modernes — « Olympie, Argos, Mycènes, Tyrinthe, « Epidaur, Délos, Athènes, Eleusis, « Corinthe, Delphes — que j'ai eu vrai- « ment l'impression de la fragilité de tout « le civilisation et de la vanité de tant « d'efforts humains. »

J'ai en récemment la bonne fortune d'accomplir en compagnie de M. Marcel Braunschvig la visite des antiques métropoles et des sanctuaires illustres de l'Hellade. Un pèlerinage d'art est deux fois émouvant quand un hasard favorable vous dote pour l'accomplir de pareil compagnon de bateau et de route !

Eug. GRANJÉ.

(1) Regards intérieurs, 1 vol., librairie Armand Colin, Paris.

Bonne précaution.

Quand Montesquieu rompit avec le P. de Tournemine, il se hâta de le déclarer hautement, en disant à tout le monde : « N'écoutez ni le P. de Tournemine ni moi, parlant l'un de l'autre ; car nous avons cessé d'être amis. »

LE LISEUR.

Chronique du Lot

COMMISSION DEPARTEMENTALE

La Commission départementale s'est réunie le 3 décembre. *Étaient présents* : M. Orliac, Gayet, Docteur Jardel, Docteur Constant, Docteur Cambornac, Gratacap. — *Excusés* : MM. Peindarie, Laparra. — M. le Préfet assistait à la séance.

Il est procédé tout d'abord à l'élection du Président et du Secrétaire. Par acclamations M. Orliac est réélu président, M. Constant est réélu secrétaire.

La Commission accorde aux communes désignées ci-après les subventions pour réparations aux bâtiments communaux : Vidailiac, Saux, Carénac, St-Félix, Sonac, Espédaillac, Concois, Lentillac-St-Blaise, Douelle, St-Paul-Labouffie, Montcabrier.

Elle homologue le tarif de rachat de la taxe vicinale par des tâches pour les communes de Montgesty, Boissières, Mechmont, Prayssac.

Elle classe au rang des chemins vicinaux le chemin rural du Pech de Fourquels à Ravissou de la commune de Séniergues.

Elle prononce la reconnaissance des chemins ruraux appartenant aux communes de Beaumet, Figeac, Peyrilles, St-Laurent-les-Tours, Cambayrac, Catus, Boissières.

Elle accorde des subventions pour constructions de chemins ruraux aux communes de Crayssac, Baladon, St-Chamarand, Alviagnac, Bio, Saint-Germain, Uzech, Ladirat, Gourdon.

La Commission examine ensuite diverses demandes d'assistance médicale gratuite.

VOTES DE NOS DEPUTES

Deuxième séance du 8 décembre. Scrutin sur l'ensemble du projet de loi sur la presse.

A voté pour : M. de Monzie.
A voté contre : M. René Besse.
N'a pas pris part au vote : M. Malvy.

L'ensemble du projet a été voté par 371 voix contre 196.

A LA SOUS-PRÉFECTURE DE FIGEAC

M. Coulaud, sous-préfet de Figeac, est nommé Secrétaire général de la Dordogne. Nos sommes heureux de lui exprimer nos félicitations pour cet avancement. Depuis cinq ans hientôt sous-préfet de Figeac, il avait été auparavant chef de cabinet du Préfet du Lot et il laissera dans notre département, où il s'était créé de nombreuses amitiés le meilleur souvenir. Nous savons que son départ sera très regretté dans l'arrondissement de Figeac à l'administration duquel il avait donné tant de soins attentifs. L'emporte des regrets, il laisse des amitiés.

M. Hauptit-Fourichon, attaché au cabinet du Président du Conseil, a été nommé sous-préfet de Figeac. Mais cette nomination ne l'empêchera pas de rester à Paris, dans les bureaux et les antichambres de l'Hôtel Matignon... Et c'est M. Augé, chef de cabinet du préfet de la Loire, qui est nommé — pour de vrai ! — sous-préfet de Figeac.

Nous exprimons à M. Augé nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Compatriote

Notre compatriote, M. Gaston Vidal, vient d'être reçu à la licence ès lettres. Nos félicitations au jeune licencié qui est le fils de M. Vidal, maire de Glanes.

Enseignement primaire

M. Mézon, instituteur adjoint à Gorges, est nommé instituteur à Sarrazac.

Médaille d'honneur

L'Académie de médecine a tenu mardi sa séance publique annuelle pour décerner ses prix et ses médailles.

Elle a décerné un rappel de médaille de bronze à MM. Fuminié, inspecteur de l'hygiène de l'enfance à Cahors et à M. le docteur Roudier, de Fumel. Nos félicitations.

Exequatur

L'exequatur a été accordé à M. Raoul V. Balderrama, consul du Mexique à Bordeaux ; à M. Joaquin Gabaldon Marquez, consul général du Vénézuéla à Bordeaux ; à M. Albert Mansour, consul d'Égypte à Marseille, avec juridiction sur le département du Lot.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 10
SAMEDI 12 décembre (en soirée à 21 h.)
DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
(matinée à 15 heures)

Un grand film d'espionnage

Jean MURAT

Véra KORÉNE de la Comédie-Française

DANS

2^{me} BUREAU

d'après le célèbre roman

de Charles ROBERT-DUMAS

avec un bon complément

et « MÈRE POULE »

dessin animé en couleurs

LES ENFANTS DU QUERCY

A TOULOUSE

Samedi soir, 5 décembre, dans les salons brillamment éclairés du Grand Hôtel, la Société Amicale des Enfants du Quercy donnait sa grande fête annuelle.

Ce fut un magnifique succès : affluence considérable (plus de 500 personnes étaient présentes dès le début du concert) ; toilettes élégantes ; concert de bon goût et entraînant jusqu'à la clôture du bal, à 4 heures du matin.

Parmi les sociétaires présents, nous avons remarqué : M. Gourdal, directeur de la Banque de France ; M. Quercy, directeur des Contributions Directes ; M. Cougoule, inspecteur de l'Assistance Publique et sa famille ; M. Fronty, secrétaire général du Bureau de Bienfaisance et Madame, etc.

M. Basset, vice-président, le speaker de la soirée, a eu le regret de présenter les excuses de M. Pélaprat, président, malade ; M. Ramet, premier président honoraire de la Cour d'Appel, retenu à Martel ; le docteur Lajugie, vice-président ; M. Thinières, président honoraire et M. l'Intendant Général Flourens.

A 21 heures, le concert commence par l'exécution au piano, des *Echos du Quercy*, de Kelsen, interprétés avec maestria par la sympathique pianiste de nos concerts, Mme Beaudou-Baron, professeur, premier prix du Conservatoire.

Puis, successivement, furent applaudis et acclamés Mmes Hermine Delysle, du théâtre du Capitole ; Emilienne de Mais, du Casino de Nice ; MM. Dominique, l'inénarrable comique troupier, lauréat du concours de Pau 1935 ; Roger de Mauthalin, du théâtre Mogador et de la Lune-Rouge, dans ses œuvres fines et spirituelles fort appréciées ; Dellac, dans son répertoire, etc.

M. Cures, le trésorier et l'animateur de l'Amicale, a interprété avec un réel brio, une parodie sur *Vénise et Bretagne*, consacrée au Quercy, dont il était lui-même l'auteur. La salle tout entière reprenait au refrain.

À la fin de la première partie, une surprise agréable nous fut réservée et nous eûmes le plaisir d'entendre, exécuté au piano : *En Route*, d'Aubel, par Mmes Huguelle et Eveline Doazan, âgées respectivement de 13 et 6 ans.

Pour terminer le concert, ce fut un délicieux vaudeville : « *Roncevaux ! Roncevaux !* », interprété par Mme Delysle, M. Dellac, le fin comédien, et M. Porterie, dont le succès fut également très vif et que nous croyons superflu de présenter longuement à tous ceux qui assistent à nos grandes fêtes. Pourtant, nous nous devons de signaler tout particulièrement cet artiste qui, avec une aisance toute naturelle, ne cessa de provoquer la foudre dans l'assistance.

Nos toute jeunes compatriotes, Mmes Suzanne, Marcelle et Gisèle Sembeille, élèves du maître Marzoni, du Théâtre du Capitole, ont procuré à tous les spectateurs quelques minutes de vif enthousiasme en dansant admirablement le *Tzarévitch*, de Franz Lehár ; la *Mascotte* d'Audran et le *Trésor* de Johan Strauss.

Enfin, ce fut au rythme prenant de notre terroir que le brillant et réputé orchestre Marc joua l'indéfectible *Bourrée du Quercy*, dansée par de nombreux compatriotes, et qui suscita l'admiration de nos nombreux invités.

Au cours de l'entr'acte, de délicieux gâteaux furent offerts aux amateurs. En résumé, on peut dire que la fête des Enfants du Quercy de 1936, où l'entrain et la plus franche gaieté ne cessèrent de régner, a été une des plus brillantes de toutes celles précédemment organisées par cette Société.

Nous formons des vœux pour que le succès de cette Amicale (dont le nombre des sociétaires va toujours croissant depuis 1930), s'amplifie toujours davantage.

ASSURANCES SOCIALES

Le remboursement des Timbres « Assurances sociales ». — Un certain nombre d'employeurs qui étaient en possession de timbres « Assurances sociales » n'avaient pas profité des dispositions suivant lesquelles ils pouvaient, jusqu'au 31 mai 1936, en obtenir le remboursement.

Afin de permettre aux intéressés d'obtenir le remboursement de la valeur de ces timbres non utilisés et non oblitérés et à la demande de M. le Ministre du Travail, M. le Ministre des P.T.T. a bien voulu donner des instructions aux bureaux de poste, établissements de facteurs-receveurs et agences postales pour qu'ils acceptent, jusqu'au 19 décembre inclus, les demandes qui seraient déposées à cet effet.

Les sommes dues seront en principe remboursées immédiatement lorsque leur montant n'excèdera pas 200 fr. Dans le cas contraire, l'Administration des P.T.T. conservera la demande déposée en vue de la vérification de l'authenticité des timbres remis et procédera au remboursement après cette vérification.

Passé le 19 décembre 1936, aucune demande de cette nature ne sera admise.

Vol d'un chien

M. Vielmon, journalier à Gourdon, avait un chien de chasse qui, ces jours derniers, a disparu. M. Vielmon a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

AÉRO-CLUB DU QUERCY

Jeunes gens ! M. Pierre Cot, Ministre de l'Air, vient de mettre à la disposition de l'Aéro-Club du Quercy des moyens qui vont permettre à cette association de vous initier aux choses de l'air.

Demandez à vous faire inscrire à la section d'aviation populaire de l'Aéro-Club du Quercy, et, moyennant les cotisations suivantes : 2 fr. par mois de 14 à 16 ans inclus ; 5 fr. par mois de 17 à 18 ans inclus ; 10 francs par mois au delà de 18 ans ; des moniteurs expérimentés vous feront obtenir votre Brevet de pilote d'avion sur un matériel de choix.

L'aviation est un moyen moderne d'avenir ! Soyez moderne en assurant votre avenir !

Venez tous à l'Aéro-Club chercher des Ailes ! Pour tous renseignements, s'adresser à M. Artigalas, Président de l'Aéro-Club du Quercy, Chambre de Commerce, Cahors. Les admissions sont reçues pour tout le Lot.

LES TRUFFES

Au marché de Cahors, samedi, les truffes ont été vendues de 55 à 60 francs le kilo.

À la foire de Lauzès, elles ont valu de 50 à 60 francs.

À la foire de Souillac, 300 kilos de truffes, environ, avaient été apportées. Le cours fut de 55 à 60 fr. le kilo.

À la foire de Marminiac, les truffes ont été vendues de 75 à 85 fr. le kilo.

À la foire du 7 décembre, à Gramat, il y eut un apport assez important de truffes qui ont été vendues à raison de 40 francs la livre.

À la foire de Dégagnac, elles ont valu 60 à 65 fr. le kilo.

LOTÉRIE NATIONALE

Le tirage de la 10^e tranche de la Loterie nationale 1936 a eu lieu le mardi 8 décembre, à Paris, dans la salle Pleyel.

Le numéro 203.719 gagne 3 millions.

Les six numéros suivants gagnent chacun 1.000.000 :

1.063.348, — 131.548, — 1.073.195, — 297.443, — 587.705, — 301.639.

Les six numéros suivants gagnent chacun 500.000 fr. :

608.054, — 186.639, — 032.972, — 655.723, — 598.144, — 520.162.

Les numéros finissant par :

4.149 gagnent 100.000 fr.

9.521 gagnent 50.000 fr.

4.714 gagnent 25.000 fr.

0.139 gagnent 25.000 fr.

752 gagnent 10.000 fr.

49 gagnent 1.000 fr.

Les numéros finissant par 7 sont remboursés à 100 fr.

La Croix du Combattant volontaire

Cette magnifique décoration a été créée pour récompenser les Anciens Combattants de la guerre 1914-1918 qui ont fait tout ou partie de la guerre volontairement dans une unité combattante au front, alors qu'ils ne pouvaient y être contraints par la loi.

Un nouveau délai vient d'être accordé pour la transmission des demandes.

M. Rougier, notre compatriote. Président de la Fédération Nationale des Engagés et Combattants volontaires, tiendra une assemblée de tous les E. et C. V. du Lot à Cahors en décembre courant dans une salle de la mairie, à 14 heures.

Pour tous renseignements s'adresser au Siège fédéral, 9, rue de Mazagran, Paris, 10^e.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 23 au 28 novembre 1936, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 5 femmes.

Interlocaux : 3 hommes.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 4 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 3 hommes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 3 hommes, 2 femmes. »

EDEN

SEMAINE DE GRAND GALA

JEUDI — SAMEDI

et DIMANCHE (à 20 h. 45)

DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Le chanteur « TINO ROSSI »

DANS

MARINELLA

Nota : Pour ce film il est prudent de retenir ses places.

LA SEMAINE PROCHAINE

MILTON

dans son meilleur film de l'année

Famille nombreuse

LEGUMES ALAYRAC

ET rue Mar-Foch

PRIMEURS CAHORS

CAHORS

LE TEMPS !

Et l'hiver s'est franchement annoncé, depuis deux jours : le thermomètre, à Cahors, est descendu jusqu'à moins 4, mercredi matin, à midi, il ne marquait que plus 1, sur le Boulevard.

Si l'on en croit les météorologistes, le froid de 1936-1937 sera très rigoureux. Mais on avait bien annoncé que l'hiver devait commencer en octobre !!! Or, ce n'est qu'à la mi-décembre que l'on enregistre — oh ! si peu encore — du froid.

Quoi qu'il en soit, nul ne se plaint de cette température, qui, comme on dit, est de saison.

Hyménée

Ces jours derniers a été célébré à Paris le mariage de M. Stany Ostrowski, rédacteur au ministère de l'Intérieur, fils de notre excellent compatriote, M. Jules Ostrowski, président du Conseil de Préfecture interdépartemental de Dijon, avec Mlle Simone Genneau, fille de M. Genneau, pharmacien à Bordeaux.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Prélèvements de lait

M. Gourdon, commissaire de police, a procédé, mardi matin, à des prélèvements de lait. Les échantillons ont été envoyés à Toulouse aux fins d'analyse.

Exercices de mobilisation

Des exercices de mobilisation ont eu lieu mercredi au 16^e régiment de tirailleurs sénégalais.

Tragique suicide

Un acte de désespoir dont la victime est un ancien commerçant bien connu à Cahors, a provoqué une vive émotion dans notre ville.

Mercredi matin, vers 8 heures et demie, M. François Penet, négociant en poterie, se rendit sur le pont de Cabessut où il s'entreint, pendant un moment avec un passant. Celui-ci parti, M. Penet enjamba le parapet du pont et se jeta dans le Lot.

MM. Garcia et Garrigou qui avaient assisté à la scène se portèrent, en bateau à son secours, mais ce n'est qu'à la chaussée de St-James que le corps a été repêché.

Ce serait à la suite de difficultés, d'embarras financiers que Penet, qui avait eu une brillante situation commerciale, aurait accompli son acte de désespoir.

Nous adressons à Mme Penet et à la famille nos sincères condoléances.

Mesdames,

Une Masseuse Dermatologiste

DIPLOMÉE de PHEBEL, Paris

sera en permanence à votre disposition

pour tous les soins du visage : rides, points noirs, taches de rousseur, couperose, peau huileuse, la

PURIFICATION DE L'EPIDERME

en profondeur

ainsi que l'art du maquillage INVISIBLE

pour le jour et le soir

Tous les conseils à ce sujet

vous seront donnés gratuitement à la

Maison POPOVITCH

Spécialiste réputé d'Indéfrisable

4, rue Maréchal-Foch, CAHORS. Tél. 170

Qui a commandé ?

Ces jours derniers, une femme pénétrait dans le magasin de M. Sarda, négociant et lui faisait une commande d'épicerie pour le compte d'une de ses clientes qui n'avait pu sortir.

M. Sarda livra la marchandise, mais quelques jours après, il fit remettre la note à la cliente qui la refusa, en déclarant qu'elle n'avait rien commandé et qu'elle n'avait chargé personne de faire son marché.

M. Sarda a porté plainte contre la femme qui a commandé la marchandise et l'a emportée. Celle-ci oppose de vives dénégations à l'accusation portée contre elle. L'enquête se poursuit.

Vol de truffes

Mme Delsol, demeurant rue Nationale, est propriétaire de truffières dans la Combe de Mirabel, à la Croix de fer, près de Labéraud. Ces jours-ci elle s'y est rendue et a constaté que des caveurs avaient pénétré dans les truffières et avaient fait bonne provision.

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Au violon

Mardi soir, vers 11 h. les agents Lafon et Tulet qui étaient de service au Palais des Fêtes furent prévenus, vers 11 heures, qu'un poivrot faisait du tapage sur la place des Petites-Boucheries.

Ils s'y rendirent et trouvèrent le nommé Costes, 38 ans, de Loubressac, qui était en état d'ivresse et provoquait du scandale dans le quartier. Ils le saisirent et le conduisirent au bureau de police et l'enfermèrent au violon. Le lendemain matin, Costes, à son réveil, fut gratifié d'un procès-verbal.

Cient indésirable

Des marchands de bestiaux conduisant un troupeau de génisses, se trouvaient de passage à Latronquière. Tout à coup une génisse quitta ses compagnes et pénétra dans un café, près de la gare. On conçoit l'émoi des consommateurs qui étaient installés dans la salle, d'autant plus que l'animal heurta et déplaça plusieurs tables sur lesquelles se trouvaient des verres et des tasses qui, naturellement, furent brisés.

Amicale des Tarn-et-Garonnais

Le banquet organisé par l'Amicale des Tarn-et-Garonnais, à Cahors, est fixé au samedi, 12 décembre, à 18 heures 45, au Robinson.

Le célèbre félibre montalbanais Cayrou, y assistera. Nombreux sont les camarades qui se sont fait inscrire. Le rendez-vous est fixé à 18 h. 30 au siège de la Société, Café de Bordeaux où l'automobile de Robinson sera à la disposition de l'Amicale.

Les retardataires sont priés de se faire inscrire chez M. Louis Duthil, coiffeur, rue Wilson.

Incendie

Lundi, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Sarlandie, boucher, rue de la Préfecture. L'alarme donnée, les secours arrivèrent aussitôt et le feu fut rapidement éteint. Les dégâts ne sont pas importants.

Accident

En chargeant un coffre sur une voiture, M. Marc Lechat, chauffeur à l'entreprise Mignot, s'est blessé à la main droite. Il a reçu les soins de M. le docteur Delpont. 15 jours d'incapacité de travail.

La Compagnie SOLEIL dispose

d'une situation d'Inspecteur dans le département du Lot. Convient à personnes jeunes et actives possédant des qualités de producteur et d'organisateur. Fixe mensuel important, commissions. Ecrire avec références à M. ROUSSEAU, chemin de l'Abbaye à Montauban.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vol d'extincteurs. — Le nommé Ferdinand P., inculpé de vol d'extincteurs, est condamné à 2 jours de prison avec sursis.

Vol de maïs. — Lacoste Henri et sa femme sont condamnés à 48 heures de prison avec sursis pour vol de récolte au préjudice de M. Pariel, propriétaire au Pech (commune de Castelnau-Montratière). Le fils est relaxé.

Défaut de paiement. — Pour refuser de payer la pension alimentaire à sa femme, le nommé Emile Clerc, de Bèlaye est condamné à 8 jours de prison.

Falsification de carte d'identité. — Pour avoir lui-même porté sur sa carte d'identité d'étranger une mention la prorogant, le tribunal condamne Antoine Lopez à 16 francs d'amende.

Vol de lapins. — Les nommés Marcel Pons et Charles Lestiboudois sont condamnés, pour vol de lapins, au préjudice de M. Ausset, propriétaire à Calamane à 15 jours de prison chacun.

Désignation d'expert. — M. le docteur Ségala est désigné comme expert dans une affaire d'accident d'auto qui s'est produit à Figeac.

Entre époux

L'accord le plus parfait ne règne pas dans le ménage des époux Rougier, peintre à Gramat.

De violentes querelles ont lieu et il paraît que le mari frappe sa femme. Aussi bien, celle-ci a porté plainte à la gendarmerie pour coups et blessures. Interrogé, Rougier a reconnu les faits qui lui étaient reprochés, mais il a ajouté que sa belle-mère était la cause de ces scènes de ménage.

Bain forcé

M. Léon David, éclusier en retraite à St-Géry, âgé de 83 ans, était occupé à émonder des arbres surplombant le Lot. Tout à coup, un tronc d'arbre sur lequel M. David avait posé le pied, céda. M. David fut précipité dans la rivière, profond de 3 mètres environ, à cet endroit.

Mais excellent nageur, M. David regagna la berge, tout en ayant eu soin de rattraper, tout d'abord, son chapeau qui était emporté par les eaux. M. David en a été quitte pour un bain froid, qui, en cette saison, n'est certainement pas agréable.

Vol d'extincteurs

M. Alazard, épicer à Espère, avait laissé, dans la cour de son immeuble, son auto où se trouvait une batterie d'extincteurs. Quand il revint, il constata que la batterie avait disparu. Plainte a été portée à la gendarmerie de Cahors qui a ouvert une enquête.

Une moto dérapée

Samedi, M. Alfred Garnier était en moto, lorsqu'il arriva au hameau près de l'église de Larosière, la moto dérapa. M. Garnier tomba dans un champ et a été assez fortement contusionné.

Contraventions

Pour défaut de feu rouge à l'arrière de sa voiture, contravention a été dressée à M. Grandou, propriétaire à Baladon.

Pour défaut de renouvellement de leur carte d'identité d'étranger, contravention a été dressée à Paulo Giusti, sujet italien, demeurant à Puy-Évêque et à Carlo Bresse, métayer à Lasbouygues.

Arrestation

Le nommé Eugène Traversat, 24 ans, domestique de ferme, avait été condamné, pour insoumission, à 8 jours de prison, par le tribunal militaire de Bordeaux. Il a été mis en état d'arrestation, mercredi, par la gendarmerie de Martel et conduit à Cahors où il a été écroué à la prison.

Chronique des Théâtres

La Chanson du Bonheur

le demi-kilo ; perdreaux, 10 à 14 fr. ; grives, 3 fr. 50 ; palombes, 6 fr. ; bécasses, 10 à 12 fr., le tout la pièce ; œufs, 7 fr. la douzaine ; mais, 50 à 52 fr. ; avoine, 50 à 55 fr. ; pommes de terre, 18 à 35 fr., le tout les 50 kilos ; blé, 143 fr. l'hectolitre ; haricots blancs secs, 2 fr. le litre ; prunes sèches, d'ente : 160 à 220 fr., les 50 kilos, suivant qualité.

Légumes : beaucoup de légumes, prix convenables ; choux de Bruxelles, 2 fr. 50 le kilo ; choux-fleurs, 2 à 3 fr. pièce ; céleri, 1 à 1 fr. 25 la pièce.

Fruits : pommes, 2 à 3 fr. le kilo ; oranges, 0 fr. 50 à 0 fr. 60 pièce ; citrons, 0 fr. 75 pièce ; bananes, 0 fr. 40 à 0 fr. 50 pièce.

Nuzéjols

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Nuzéjols s'est réuni le mardi 1^{er} décembre, à 19 heures, sous la présidence de M. Cammas, maire. Tous les membres étaient présents.

La séance ayant été déclarée ouverte M. le Maire dépose une demande d'allocation aux femmes en couches. Avis favorable est donné à cette demande.

Le Conseil désigne ensuite les membres chargés de la révision des listes électorales et établit la liste d'assistance médicale gratuite pour l'année 1937.

St-Médard

Carnet blanc. — Samedi 12 sera célébré le mariage de notre aimable compatriote, Mlle Odette Baldy avec M. Laurent Besse, propriétaire à Courrou.

Mlle Odette Baldy est la fille de M. Daniel Baldy, conseiller municipal et la petite-fille du regretté M. Boudy, maire de St-Médard.

Aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Cassagnes

Chemin rural. — M. Garrigou, sénateur, vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture une lettre l'informant qu'une subvention de 19.780 francs vient d'être accordée pour la réfection du chemin rural de Lascabanes à Latapie.

Goujounac

Naissance. — Nous avons le plaisir d'apprendre la naissance d'un beau garçon chez M. et Mme Sénac, instituteurs.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Montcuq

Conseil municipal. — Dimanche dernier, 6 décembre, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Doumer, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Montcuq. Absent : M. Guignes.

M. le Maire rend compte d'abord au Conseil de la suite qu'il reçoit ou que sont en voie de recevoir les décisions prises aux précédentes réunions. Après adjudication, la pierre consacrée sera portée sur les chemins vicinaux pour 28 fr. 50 le mètre cube et le gravier pour 17 fr. Le Conseil passe ensuite à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

M. Combarieu est désigné pour être membre de la commission chargée de dresser la liste électorale. MM. Aly Louis et Carles seront chargés de statuer sur les réclamations qui pourront se produire.

A l'école de garçons, une cheminée qui se détache sera consolidée d'urgence. Le Conseil alloue une subvention de 100 francs pour l'achat d'un guide-chant et décide que la fourniture des deux poêles, dont l'achat a été arrêté à la précédente séance, sera donnée à l'adjudication.

A l'école de filles, le plancher du passage du réfectoire à la cuisine sera remplacé, le mobilier scolaire dont l'état le comporte sera réparé ; il sera acheté ou donné à faire à façon, 5 tables-bancs.

M. le Maire rend compte de la création du troisième emploi d'instituteur au cours complémentaire. Le Conseil décide, à ce sujet, que les maîtresses célibataires non logées recevront une indemnité spéciale de 300 francs.

Un surveillant des travaux des prestations en 1937 est désigné et ses consignes sont arrêtées.

M. Carles est chargé d'étudier, pour la prochaine réunion, les mesures qu'il y aura à prendre pour l'entretien des arbres du foirail et du tour de ville.

Une commission formée de MM. Faveville, Aly Louis, Combarieu étudiera la question de l'écoulement des eaux devant la maison de Mme Pons et présentera des propositions au Conseil à la prochaine séance.

Le remplacement du drap mortuaire est décidé ; M. le Maire portera prochainement des propositions de prix.

En comité secret, le Conseil donne avis favorable :

1^o à une demande d'inscription sur la liste d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables ;

2^o à une demande de majoration d'allocation pour une assistée à domicile ayant besoin de l'aide constante d'une tierce personne.

Il procède enfin à la révision, pour l'année 1937, de la liste des assistés médicaux et pharmaceutiques de l'année 1936.

La séance, ouverte à 14 heures, est levée à 16 heures.

St-Matré

Décès. — Madame Vve Lacombe vient de s'éteindre à l'âge de 84 ans. C'était la mère de Lacombe ancien facteur ici, qui mourut si prématurément.

La défunte est une bien sympathique figure qui disparaît de l'endroit. Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances.

Saux

Le froid. — Depuis deux jours le froid est assez vif sur notre plateau.

Nos cultivateurs avaient besoin de ce changement de température pour combattre l'invasion des limaces qui gênait beaucoup des emblavures.

La gelée arrêtera aussi la poussée de la mauvaise herbe.

Duravel

Renseignement de la classe 1937. — Il est rappelé aux jeunes gens nés du 1^{er} juin 1936 au 31 décembre 1937 qu'ils sont dans l'obligation de se faire inscrire à la Mairie, sur la liste de recensement.

En outre, ils doivent être porteurs du livret de famille de leurs parents afin de fournir tous renseignements utiles.

Football-Association. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Floressas

Obsèques. — Vendredi 4 décembre, à 10 heures, ont eu lieu dans le cimetière de notre petite commune les obsèques de Mlle Marie-Aimée Ollières, fille de notre ami, M. Théophile Ollières, conseiller municipal. Cette jeune fille est décédée à l'âge de 23 ans, après une courte maladie.

Une foule nombreuse était venue assister à cette triste cérémonie et apporter à la famille en deuil l'hommage de ses regrets et de sa sympathie.

Nous la prions, à notre tour, d'agréer nos vives condoléances.

Arrondissement de Figac

Figac

Dans la magistrature. — Nous avons annoncé que M. Charles Fontanges, procureur de la République à Angoulême, venait d'être nommé procureur de la République à Toulon. C'est un bel avancement dont nous sommes heureux de féliciter notre concitoyen. Et nous prions son frère, l'excellent et distingué avoué de Figac, de vouloir bien agréer aussi nos félicitations.

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 3 décembre, le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire d'accident d'automobile survenu à Felzins, entre MM. Latremolière et Bose.

M. Latremolière est condamné à payer à M. Bose, à titre de dommages-intérêts, la somme de 56.390 fr. et aux frais.

Laval-de-Cère

Carnet noir. — Nous avons appris avec peine le deuil qui frappe la famille Dilhauc du village de Matheau, en la personne de leur tout jeune enfant, Jean-Guy, décédé à l'âge de 18 mois. Les obsèques ont eu lieu à Teys-sieu.

Nos condoléances attristées à la famille.

Carayac

Hyméne. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Hélène Aussel avec M. Marius Bosc. Aux futurs époux nos adresses nos meilleurs vœux de bonheur.

Molières

Abreuvoir-lavoir. — M. de Monzie vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture une lettre l'informant qu'une subvention de 4.200 francs est accordée à la commune pour la construction d'un abreuvoir-lavoir.

Rudelle

Enseignement. — Mme Leroy qui était depuis peu à St-Cirgues pour suppléer Mlle Deviers, vient d'être appelée à Benneviolate (Cardaillac), en remplacement de Mlle Larnaudie.

Souceyrac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Vernières, négociant, et ancien adjoint au maire, décédé à l'âge de 75 ans.

Ses obsèques ont été célébrées, lundi, au milieu d'une nombreuse assistance. Nous adressons à Mme Vernières, à ses enfants, à la famille nos vives condoléances.

Thémines

Chevaux. — Les propriétaires de chevaux et mulets doivent les déclarer à la mairie avant le 1^{er} janvier 1937 en indiquant leur signalement et leur âge. Seront déclarés aussi les voitures hippomobiles et les bâtis.

Première neige. — La neige a fait son apparition déjà, lundi 7 décembre, dans l'après-midi, mais elle a fondu et il n'en restera presque plus de trace. Près-à-telle l'arrivée de l'hiver avant l'heure ?

Corn

La vie municipale. — La commission administrative du Bureau d'assistance est convoquée pour le 13 décembre, à 9 heures.

Cette séance sera suivie d'une réunion du Conseil municipal. Ordre du jour : Révision des listes de l'assistance médicale gratuite, réparations aux chemins vicinaux et ruraux, affectation de divers crédits.

Travaux communaux. — Il y a, chaque année de très nombreux agriculteurs qui s'acquittent en nature de leur taxe vicinale. Habitude excellente, à condition que le meilleur parti soit tiré des sommes ainsi affectées à des travaux sur les chemins ruraux.

Après avoir fixé à chacun une tâche précise et bien limitée, M. Bayou, notre excellent maire, a fait appel, comme surveillant, à M. le chef cantonnier de Livernon. Très heureuse initiative qui favorisera le rendement et ne déplaira à ce qui, par paresse ou égoïsme, cherchent toujours à en faire le moins possible ! Constatons d'ailleurs que, depuis quelques années, nos chemins ruraux sont mieux entretenus qu'auparavant.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Un vœu. — Nous avons omis d'indiquer l'adoption d'un vœu par le Conseil d'arrondissement. Réunie hors séance, sur la proposition de M. de Fontenille, l'assemblée adopta le texte suivant :

« Le Conseil d'arrondissement, « ému et indigné de la campagne de « presse qui a abouti au décès tragi- « que de M. le Ministre de l'Intérieur, « Roger Salengro, « adresse au Gouvernement et à la « ville de Lille ses condoléances et « émet le vœu qu'un texte de loi « mette les hommes publics à l'abri « de la calomnie tout en respectant « la liberté de la presse. »

Etat civil du mois de novembre. — Naissances : Lucette Cabanel, au Brulat ; Claude Burgues, avenue Caivaigac ; Maurice Calmon, à Pech-Busque ; Christiane Bourriane, rue du Marché-Neuf ; Nicole Deville, rue de la République ; Jacqueline Dumas, à la Madeleine.

Mariages : Auguste Bouval, garçon de café à Paris et Marie-Louise Dumas, s. p., à Gourdon ; Jean Pasquet, rentier à Léobard (Lot), et Marguerite Tocaven, s. p., aux Vitarelles, commune de Gourdon.

Décès : Louis Constant, place de l'Hôpital ; Pierre Massias, facteur des postes en retraite, 58 ans, rue Sourde ; Eulalie Crouzet, s. p., 84 ans, veuve Jouve, rue Bertrand-de-Gourdon ; Marie Lamourou, s. p., 77 ans, veuve Gandouly, place de l'Hôpital ; Eugénie Moncoutié, s. p., 53 ans, veuve Mamou, rue Cardinal-Farinier ; Berthe Penchenat, s. p., 26 ans, épouse Delpech, rue Saint-Romain ; Jean Delbos, cultivateur, 75 ans, à Costéraste ; Henri Lonjou, instituteur en retraite, 65 ans, avenue Gustave-Larroumet.

Ussel

Obsèques de M. Rajade, maire. — C'est au milieu d'une grande affluence qu'ont eu lieu dimanche matin les obsèques civiles de M. Omer Rajade, dont nous avons annoncé la mort.

Devant une assistance recueillie, dans laquelle se trouvait la population d'Ussel tout entière, beaucoup d'habitants des communes voisines et la plupart des maires du canton, M. Couca, conseiller général, ayant à ses côtés M. de Fontenille, conseiller d'arrondissement, a prononcé l'émouvant discours suivant :

Discours de M. Couca

Mesdames, Messieurs, C'est avec une profonde tristesse que je viens devant cette tombe saluer la dépouille du brave homme que fut Omer Rajade.

Ce titre enviable, c'est votre affection soutenue qui le confirme hautement. Elu conseiller municipal en 1882, Rajade devint maire de la commune d'Ussel dès 1904.

Il ne cessa jamais de témoigner aux intérêts de la collectivité, comme aux besoins particuliers, une sollicitude de tous les instants.

Aussi est-ce en raison de ce long dévouement à la chose publique que le Gouvernement de la République le fit chevalier de la Légion d'honneur.

Mais son acharnement à demander toujours mieux pour sa commune entraîna chez lui, à l'occasion d'une déception d'ordre administratif, un geste que vous connaissez tous. Dès lors, il considéra devoir s'abstenir d'arborer le ruban rouge, qu'un très long passé d'action civique justifiait amplement.

Pour nous tous, Rajade, la croix de la Légion d'honneur vous reste. Il nous suffit que vous l'avez méritée. Nous refusons de nous laisser convaincre par votre geste et estimons avec la population de la commune d'Ussel, que cette noble marque de distinction restera attachée à votre mémoire ; c'est pourquoi elle brille en cette pénible et douloureuse circonstance sur votre modeste cercueil.

Omer Rajade avait affirmé, dès la première heure, des sentiments républicains et loyaux. Jusqu'à sa dernière minute, il nous donna une preuve de la sincérité de ses intentions, ayant voulu nous quitter comme il avait vécu, c'est-à-dire, en homme modeste et profondément attaché à cet esprit de solidarité dans le progrès social, dont il restera un exemple de haute conscience.

Omer Rajade, celui qui vous adresse ces quelques ultimes paroles n'oublie pas qu'il est le fils de votre compagnon de luttés aux heures où la République de progrès s'implantait dans notre cher canton. Vous avez reporté sur lui votre fidélité républicaine ; il ne l'oubliera pas.

Il adresse à votre famille, aux membres du Conseil municipal, à la population d'Ussel, l'expression de ses sentiments attristés. Comme pour tous, votre disparition lui est une grande et profonde affliction.

Rajade, certain d'être l'interprète fidèle de vos administrés, de vos nombreux amis, les groupés, je vous dis : Dormez en paix ! Votre vie simple et agissante restera un grand exemple civique.

« Omer Rajade, adieu ! »

Ces paroles si sincères et ces éloges si mérités ont encore ravivé les regrets causés par la mort de cet homme de bien et la foule s'est dispersée triste-

Pour votre moteur par temps froid....



...la "XL" de l'hiver

ment après avoir présenté à la famille des condoléances auxquelles nous joignons les nôtres.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Henri LAURENS
6, rue de Tournon, PARIS-6^e
NOUVEAUTES D'ETRENNES
1937

Vient de paraître :

Dans la collection « Les Chefs-d'œuvre à l'usage de la Jeunesse », LES CONTES DE GRIMM, illustration de Henry Morin. Un volume (28 x 22,5), 95 illustrations en noir et 9 en couleurs. Broché 15 frs. Cartonneté 23 frs. Relié 30 frs. En vente chez tous les libraires. (Envoi contre mandat-poste de 16 frs 50 broché, 25 frs 30 cartonneté et 33 frs relié à H. LAURENS, 6, rue de Tournon, Paris VI^e).

Les Contes de Grimm, d'une célébrité mondiale méritent bien de figurer dans cette collection. Les jeunes lecteurs découvriront dans cette édition nouvelle, les histoires délicieuses et pittoresques telles que Le Pêcheur et sa femme, Blancheneige, auxquelles le pinceau si alerte d'Henry Morin réussit à donner un surcroît de fraîcheur.

Dans la collection « Les Succès d'Antan » SERVITUDE ET GRANDEUR MILITAIRES, par Alfred de VIGNY. Un volume (16 x 22), 4 planches hors-texte en couleurs et couverture en couleurs d'A. PECOURT. Broché 5 frs. Cartonneté 8 frs. Chez tous les libraires. (Envoi contre mandat-poste de 5 frs 50 broché et 8 frs 50 cartonneté à H. LAURENS, 6, rue de Tournon, Paris VI^e).

Ces belles pages, de Servitude et Grandeur Militaires, si mâles donneront à la jeunesse une leçon de caractère en même temps qu'elles la captiveront par les émouvants épisodes qu'elles racontent. Pécorat fait revivre dans ses aquarelles les scènes les plus fameuses.

Dans « Les Imageries Françaises sur des Thèmes Français », LE MÉDECIN MALGRÉ LUI, farce du Moyen Age. Illustrations de H. GRAND'AILLE. Un volume (28 x 22,5), 8 planches et couverture en couleurs. Broché 5 frs. Cartonneté 8 frs. Chez tous les libraires. (Envoi contre mandat-poste de 5 frs 50 broché et 8 frs 50 cartonneté à H. LAURENS, 6, rue de Tournon, Paris VI^e).

Les aquarelles de H. Grand'Aigle pleines de gaieté nous racontent cet amusant fabliau. Ce Médecin malgré lui est mêlé à de bien bonnes aventures.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Jean FARGANEL ; Monsieur Honoré FARGANEL, Madame et leur fils ; Mademoiselle Elise FARGANEL ; Les familles VIENNE, PELISSIÉ, AYZAC, BOUCHUT, GUILLOT, HEDRAY ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Jean FARGANEL
Née Marie VIENNE

leur épouse, mère, grand-mère, sœur et tante, pieusement décédée, dans sa 85^e année, munie des Sacraments de l'Eglise et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi 12 décembre 1936, à 10 heures, en l'Eglise Notre-Dame-du-Taur.

Réunion maison mortuaire, 17, rue du Taur, à Toulouse.
Remerciements à l'Eglise.
Inhumation au cimetière de Cahors, dans le caveau de famille, le même jour, à 15 heures 30.
Réunion porte du cimetière.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 05.

Les grèves de Lille
De Lille. — M. Dormoy, ministre de l'Intérieur qui est arrivé, cette nuit, à Lille pour arbitrer le conflit métallurgique s'est rendu, de suite, à la Préfecture où il a reçu les délégués ouvriers qui lui ont exposé leur point de vue. La réunion a duré jusqu'à 3 heures du matin.

Il a reçu, ce matin, les délégués paritaires.
Les avocats de Mrs Simpson à Paris
De Paris. — MM. Goddard, avocat et Baron, avoué de Mrs Simpson sont arrivés à la gare de Lyon, à Paris, venant de Cannes. Ils se sont refusés à toute déclaration, et ont quitté la gare pour se rendre à l'Ambassade d'Angleterre.

Les communistes de Mexico contre Trotsky
De Mexico. — Le parti communiste a décidé de rendre impossible le séjour éventuel de Trotsky, au Mexique, par tous les moyens, même si le besoin en est, par l'action directe et la mobilisation des milices prolétariennes.

Après le bombardement de Tolède
De Talavera de la Reina. — Le général Franco a décidé de classer monument historique les ruines de l'Alcazar de Tolède, jugées irréparables après les dégâts subis par le bombardement.

Il faut tenir le coup
« J'en ai pris l'habitude, et je ne m'en plains pas. Avant chaque repas, je prends un verre à madère du vin fortifiant que je prépare avec votre Quintonine. Je mange avec appétit et, comme on dit, « je tiens le coup », malgré le travail et l'effort à fournir chaque jour. Je considère la Quintonine comme le roi des fortifiants ». M. Gremillon, 15, avenue Montrieux, Villiers-sur-Marne (S.-et-O.). La Quintonine vaut seulement 4 fr. 95. Ttes Pharmacies et Pharmacies à Cahors.

Déménagements Groupages réguliers
Demi-tarif en retour
CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors
PETIT, 65, rue Dulong, PARIS
(Carnot 46-57)

A VENDRE
Machine à écrire
d'occasion, très bon état
Prix intéressant
S'adresser : Bureau du Journal

ON DEMANDE
Une bonne sérieuse
20 à 25 ans, connaissant son service pour les Pyrénées-Orientales
S'adresser Bureau du Journal

PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER

Feuilleton du « Journal du Lot » 30

CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais
Par LOUIS D'ARVERS

XLIV

Toute tremblante, la jeune femme traversa le jardin jusqu'à l'endroit où Robert l'attendait.

Robert était là odieusement arrogant et sûr de lui.

— Bonsoir, milady, dit-il, je suis content que vous soyez venue.

— Vous m'avez écrit que vous aviez des choses importantes à me dire. Je suis ici pour vous écouter.

— Je n'ai pas par quatre chemins, ce n'est pas ma manière. Je sais un secret, Lady Dammers, et ce secret est celui de votre sœur.

— Vous ne pouvez rien savoir contre elle !

— Croyez-vous ! J'ai déjà pourtant fait un marché avec elle, et j'ai maintenant à en faire un autre avec vous. Un dégoût saisit la jeune femme, il lui sembla que même l'air pur du parc en était empuanti !

Il désigna le merveilleux bracelet, où étincelaient diamants et rubis, et dit grossièrement :

— Si vous êtes raisonnable, vous pourrez continuer de jouir tranquille-

ment de tout cela, mais écoutez-moi bien. Elle le foudroya d'un regard fier et parut prête à quitter la place. Mais elle se ravisa jugeant qu'elle devait savoir.

— Je ne suis pas accoutumée à un tel langage, dit-elle, froidement.

— Et vous n'êtes pas accoutumée non plus à de telles nouvelles.

Et comme elle tremblait de colère contenue autant que de crainte, il éprouva une vague pitié.

— N'ayez pas peur ; et vous verrez que j'agis en ami.

— Finissons-en et dites-moi ce que vous avez à me dire ?

— Je peux le dire en peu de mots : votre sœur, alors que vous étiez très jeune, est venue à Riversmead, où elle a mis clandestinement au monde un fils.

— Et vous croyez ?... Oh, par pitié, ne répétez pas cela...

— Je le répète, mais je suis seul au monde à connaître son secret.

Il vit l'agonie de désespoir sur le beau visage en face de lui et malgré la dureté de son cœur de brute, il fut ému.

— Il n'y a pas de quoi vous désoler à ce point, puisque je vous promets de ne rien dire jamais à personne !

— Comment avez-vous connu ce secret ? demanda-t-elle la voix brisée, sans tenir compte de la vaine promesse.

— Peu importe, je sais, et je connais son fils...

— Son fils !... Voulez-vous dire qu'il est... qu'il est... vivant ?

— Naturellement, il est vivant ! Je connais toute sa vie depuis sa naissance.

— Vivant ?

La voix de Florence vibrerait d'une joie spontanée, qui démonta un instant le maître-chanteur.

Cependant, il répondit avec assurance :

— Oui, son fils est vivant, mais la machine à si bien arrangé les choses qu'elle l'a introduit chez vous ou du moins dans votre entourage. C'est son propre fils que vous connaissez sous le nom de Verner !

Le cœur de Florence cessa de battre. Elle eut peur de s'évanouir là en face du misérable qui lui apportait dans une intention odieuse une joie presque surhumaine.

— Ah ! votre sœur est une maîtresse femme, elle a su manœuvrer, poursuivait-il gouaillier.

Elle négligea son appréciation et demanda :

— Mais qui donc êtes-vous ? Et comment savez-vous ?

— Je suis soi-disant son frère ! On a fait l'impossible jusqu'ici pour nous tromper l'un et l'autre je vous en réponds. Mais on avait compté sans moi !

Florence semblait ne plus entendre. Robert entendit seulement le nom de Kate, prononcé comme un reproche.

— Kate... et depuis tant d'années ! dit-il inconsciemment Florence, comment a-t-elle pu ?

— Garder son secret ? Ça vous étonne, hein ? Mais remettez-vous, votre sœur qui est plus menacée que vous, prend mieux les choses, je vous l'assure !

— Vous lui avez dit ?... A elle aussi ?

Naturellement et elle n'a même pas cherché à nier !

— Elle a... elle vous a dit... qu'il était son fils... ?

— Bien sûr !

— Grand Dieu !

— Mais je vous le répète, elle n'a pas pris la chose au tragique et elle a traité très gentiment avec moi pour que je garde son secret.

— Quel odieux marché avez-vous fait ? demanda Florence haletante.

Cyniquement, Robert avoua le chiffre extravagant :

— Cent mille francs de rente par an, j'ai déjà le premier trimestre en poche.

— Oh ! Kate ! répéta la malheureuse.

— Elle juge que son secret vaut le prix.

— Et vous voulez que moi aussi, je...

— Non, lady Dammers. Je ne vous demande pas d'argent à

Soyez pratique...

VOTRE DÉMÉNAGEMENT FAITES-LE FAIRE PAR CHEMIN DE FER CE SERA PLUS SUR PLUS ÉCONOMIQUE

puisque vous pourrez VOYAGER A 1/2 TARIF

vous, votre famille et vos domestiques, pour vous rendre à votre nouvelle résidence.

Pour bénéficier de cet avantage, demandez à votre déménagier d'expédier votre mobilier au TARIF PV: 24-124

Renseignements sur ce TARIF dans toutes les gares des Réseaux français

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

Offres d'emploi

VOUS POUVEZ GAGNER

700 A 1.000 FR. PAR MOIS chez vous, dans loisirs, travail facile d'écritures, brochure gratis, enveloppe pour réponse. — Ecrite T. GABRIEL, à BIEVRES (S.-et-O.)

(PLUS D'IVROGNES) POUDRE JANEJO. Indivisible, sans goût. Bouteilles de 50 Lab. JANEJO, 3, rue de Valenciennes, Paris.

Bibliographie

LES ANNALES

Le joli numéro que celui des Annales du 10 décembre ! On y trouve des souvenirs de la Princesse Marina lorsque elle était Parisienne ; des anecdotes sur le prix Goncourt ; le récit d'un voyage d'exploration sous les mers tropicales ; une autobiographie du célèbre écrivain Chesterton ; une fort vivante étude sur Rubens à propos de l'Exposition de l'Orangerie ; des pages plus graves sur la situation des traités après la renationalisation des fleuves allemands, et sur la Jeunesse d'Etat hitlérienne, avec d'aimables évocations du Danemark et le roman de Georges Simenon : le Blanc à Lunettes, complètent ce brillant fascicule. En vente partout : 2 fr.

CONCORDIA MERREL

PAR UN LONG DÉTOUR

Roman traduit de l'anglais par Th. et E. de St-Second

Un volume in-16 broché. Prix 12 fr. — Editions Tallandier, 75, rue Dareau, Paris, 14.

L'annonce de l'arrivée d'amis très chers, nous émeut toujours... Les fidèles lecteurs de Concordia Merrel, doivent éprouver un sentiment analogue, en apprenant que la brillante romancière se prépare à traverser la Manche pour venir converser avec ses amis français. L'œuvre nouvelle de Concordia Merrel, dont une remarquable version française vient de paraître sous le titre : « Par un long détour... » nous introduit de plain-pied dans le monde scientifique et médical de Londres. Dès la première page une conversation, pleine de brio et de charme, laisse deviner le drame qui va se dérouler. Une catastrophe financière dont l'héroïne est victime, con-

traint celle-ci à subir, par dévouement filial, un mariage contre lequel protestent ses sentiments intimes. Voici donc deux êtres jeunes, violents, autoritaires, réunis dans une intimité conjugale apparente mais en réalité isolés par des barrières morales ; chacun d'eux, croyant l'autre indifférent ou hostile, refoule au fond de son cœur les élans de tendresse qui les entraînent l'un vers l'autre.

Leur vie s'écoulera-t-elle sans qu'écluse une double fleur d'amour ? N'en recueilleront-ils, trop tard, que les pétales fanés ? La flamme qui couve sous la cendre ne réchauffera-t-elle jamais leur foyer ?

Deux lames qui arrivent ensemble du large, s'affrontent, se heurtent, se chevauchent dans un jaillissement d'écume, avant de se briser sur le sable où elles laissent, en se retirant, des festons argentés... Après avoir été si violemment secouée par la tempête des passions, la barque des jeunes époux abordera-t-elle enfin sur la plage du bonheur ?

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français RAIL ET AVION

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyennes les plus élevées.

Vous avez le choix entre trois types de billets :

— Billets conjoints : billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.

— Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces moyens de transport. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.

— Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fractions de parcours et le chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.

Autre avantage : Vous avez décidé un déplacement en avion. En cours de route changement de

programme : le train s'avère plus indiqué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalité, vous changerez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion.

Pour voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les billets combinés Air-Fer. Renseignements dans les gares.



Revue de Jardinage THOUARS (Deux-Sèvres) est le guide pratique des amateurs. Essai de 3 mois contre 2 fr. en timbres-poste. Essai 3 mois : 2 francs

moi QUI PARS AVEC DES CAMARADES Je prends le TRAIN... car je sais que, si nous sommes 10, nous pouvons prendre, la veille, un billet à 50 % de réduction permettant tous arrêts sans formalités ni frais, avec latitude de prendre des classes différentes. On a créé des billets de groupe, nous en profitons...

clients des grands réseaux, vous avez droit à des réductions, à des services. Renseignez-vous. Profitez-en !

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS (Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe), 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1936-37

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos							
OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 55	20 25	22 5	1	1	1	CAHORS	6 29	15 20	18 56				
PARIS (Aust.) dép.	10 27	20 50	37 22	17 22	45			Meruès	6 43	15 34	19 10				
LIMOGES (arrivée)	15 31	0 24	1 47	3 7	25			Donelle (Arrêt)	6 47	15 38	19 14				
LIMOGES (départ)	15 45	0 27	1 52	3 12	41			Parnac	6 54	15 46	19 22				
BRIVE (arrivée)	17 1	1 43	3 18	4 35	7 22			Luzech	7 0	15 52	19 28				
BRIVE (départ)	8 31	12 28	17 18	3 1	49	3 53	4 41	Castelfranc	7 12	16 3	19 39				
Gignac-Cressensac	8 39	13 4	18 37					Prayssac (Arrêt)	7 16	16 7	19 43				
SOULLAC (dep.)	9 13	36	17 44	18 56		4 30		Puy-l'Evêque	7 24	16 15	17 22	19 51			
CAZOULES	9 8	13 43	19 2					Duravel	7 31	16 22	17 33	19 58			
La Chap.-d-Mareuil	9 13	13 48	19 6					Soturac-Touzac	7 38	16 29	17 44	20 5			
Lamothe-Fénelon	9 22	13 57	19 15					Fumel	7 43	16 40	18 3	20 16			
Nozac	9 31	14 6	19 24					LIBOS	7 53	16 45	18 9	20 21			
GOURDON (dép.)	9 44	14 19	18 6	19 34		4 57									
Saint-Clair	9 53	14 28	19 42												
Dégagnac	10 3	14 38	19 52												
Thédirac-Peyrilles	10 13	14 48	20 2												
Saint-Denis-Catus	10 23	14 58	20 11												
Espère	10 31	15 6	20 18												
CAHORS (arrivée)	10 40	15 15	18 41	20 27	3 21	5 35	6 11	9 23							
CAHORS (départ)	11 51	17 58	18 45		3 25	5 39	6 15	9 29							
Sept-Points	12 2	18 7						7 36							
Cieurac	12 17	18 22						7 51							
Labenque	12 24	18 29						7 58							
Causade	12 52	18 59	19 25			6 21		8 25							
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	19 45		4 20	6 42	7 10	10 33	8 55						
TOULOUSE arr.	16 35		20 35		5	7 35	8	11 57	11 26						

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.
(2) N° 10 que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.
(3) Train Express pour Bordeaux. Changer à Montauban pour direction Cahors.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	4 45	14 43	18 39	18 50
Vayrac	4 53	14 50		18 58
Bétaillé (arrêt)	4 58	14 54		19 3
Puybrun	5 6	15 2		19 11
Bretenoux-Biars	5 15	15 10	18 57	19 20
Port-de-Gagnac	5 21	15 16		19 26
Laval-de-Cère	5 30	15 23		19 34
Lamativie	5 52	15 40		19 51
Siran (arrêt)	6 9	15 34		20 5
La Roquebrou	6 30	16 5		20 18
AURILLAC (arrivée)	7 13	16 40	20 15	20 55

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC (départ)	4 52	6	10 42	17 17
La Roquebrou	5 26	6 26	11 18	17 55
Siran (arrêt)	5 37		11 29	18 6
Lamativie	5 51		11 43	18 21
Port-de-Gagnac	6 6		11 58	18 36
Bretenoux-Biars	6 13		12 5	18 44
Puybrun	6 29	7 11	12 14	19 2
Bétaillé (arrêt)	6 38		12 21	19 12
Vayrac	6 47		12 28	19 20
St-Denis-près-Martel	7 2		12 33	19 25
AURILLAC (arrivée)	7 9	7 31	12 40	19 33

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson (dép.)	7 33	10 34		19 42
Sarlat	8 28	11 31	17 56	20 46
Cazouès	9 3	12 6	19 5	21 21
Souillac	9 11	12 14	19 13	21 30
Le Pigeon	10 7	12 21	19 16	21 37
Baladou (Arrêt)	8 31	10 26	12 37	15 16
Martel	8 42	10 56	12 48	15 27
St-Denis-p.-M. ar.	8 51	11 7	12 57	15 36

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	6 53	7 32	9 14	13	15 55
Martel	7 6	7 40	9 27	13 13	16 24
Baladou (Arrêt)	7 12		9 33	13 19	16 34
Le Pigeon	7 15		9 37	13 22	16 49
Souillac	7 24	7 55	9 46	13 31	17
Cazouès	8 1		10 1	13 45	20 59
Sarlat	7 31	8 27	17 53	15 3	21 33
Le Buisson (ar.)	6 9	8 59	18 39	15 48	

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE (dép.)				10 11	15 45	18 20
CAPDENAC (d.)	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 22
FIGEAC	2 39	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44
Le Pournel		7 50	11 42		14 24	20 2
Assier	3 39	8 1	11 54		14 33	20 12
Flaujac (halte)		8 10	12 3		14 42	20 21
Gramat	5 13	8 23	12 18		14 54	20 34
Rocamadour	5 25	8 35	12 28		15 7	20 45
Montvalent	5 42	8 49	12 42		15 23	20 58
St-Denis-p. (arr.)	5 54	8 58	12 51		15 33	21 7
Martel (dép.)	5 59	9 6	13 2		15 43	21 15
Quatre-Routes	6 11	9 16	13 12		15 52	21 25
Turenne	6 23	9 26	13 22		16 2	21 34
BRIVE (arr.)	6 54	9 48	13 44		16 27	21 54
PARIS (Orsay) ar.		19 4	23 35		23 55	29 8 23

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

PARIS (Aust.) d.	21 57	22 45		(Orsay) (Orsay)		
Brive	3 57	8 19		7 30	10 15	
Turenne	4 13	8 44		14 23	17 31	
Quatre-Routes	4 26	8 53		14 31	17 39	
St-Denis-p. (arr.)	4 33	9		14 38	17 46	
Martel (dép.)	4 39	9 8		14 42	17 50	
Montvalent		9 19			18 1	
Rocamadour	5 3	9 37		15 6	18 17	
Gramat	5 14	9 50		15 16	18 28	
Flaujac (halte)		10 3			18 40	
Assier	5 33	10 13		15 34	18 50	
Le Pournel		10 22			18 59	
FIGEAC (dép.)	5 56	10 44		15 56	19 16	
CAPDENAC (ar.)	6 5	10 53		16 5	19 25	
TOULOUSE	6 27	11 20		16 12	19 37	
	9 56	15 26		19 14	23 21	

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8 2	10 14	16 44	19 18
Cabessut	8 11	10 25	16 55	19 29
Arcambal	8 20	10 41	17 4	19 40
Vers	8 28	10 59	17 12	19 49
Saint-Géry	8 35	11 14	17 17	19 56
Conduché	8 46	11 43	17 28	20 10
Saint-Cirq-la-Popie	8 52	11 53	17 34	20 17
St-Martin-Labouval				